

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18641**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines, spécialité Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- *Professionnel de la formation professionnelle :*

Il réalise, dans le cadre de la formation continue, les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes ou jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle ou leur adaptation aux évolutions techniques et professionnelles. Il peut réaliser l'analyse des besoins de formation d'une structure et concevoir des produits pédagogiques. Il peut négocier la sous-traitance d'actions de formation. Il peut coordonner une équipe.

- *Professionnel du conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle :*

Il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il peut vendre des prestations (de travail temporaire, d'outplacement, ...) à des entreprises.

- *Professionnel de l'orientation professionnelle:*

Il informe et conseille des personnes dans leurs projets d'études, de formation et de parcours professionnel en vue de leur insertion dans la vie active. Il peut conseiller des entreprises dans le cadre de recrutements ou de formations et contribuer à l'évaluation ou à la sélection de personnes. Il peut coordonner une équipe ou diriger une structure.

- Identifier les liens « travail-insertion-formation »

- Identifier les évolutions des politiques publiques d'emploi, de formation, d'insertion sur le plan français et européen

- Utiliser les diagnostics territoriaux et analyser les besoins individuels et collectifs de formation

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs et actions de formation, d'insertion, d'accompagnement et d'orientation

- Mettre en œuvre des techniques et démarches pédagogiques

- Mettre en œuvre des pratiques d'accompagnement

- Analyser ses pratiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans :

- Les organismes publics de formation ou d'insertion : AFPA, Greta, Chambres consulaires (CCI, C des Métiers,...), Centres de formation d'apprentis, Ateliers de Pédagogie Personnalisée, Points ou espaces emploi-formation, cellule RSA, Programme Local d'Insertion par l'Economique, chantier d'insertion, Associations ou entreprises d'insertion par l'Economique...

- Les organismes privés : associations de formation ou d'insertion, structures de formation liées aux branches professionnelles, sociétés privées

- Des entreprises ou établissements publics qui professionnalisent leurs techniciens dans le champ de la formation ou du tutorat : ONF, France Télécom, SNCF, EDF...quelques PME.

- Des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) du secteur privé et public : Fongécif, Agefos, Aref-BTP, FAFIH (hôtellerie), ANFH (fonction publique hospitalière), CNFPT (fonction publique territoriale)

- Les Missions locales, PAIO, Maisons de l'emploi, entreprises d'insertion, les Collectivités locales pour leurs dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ou l'insertion.

- **Professionnels de la formation professionnelle** : animateur, formateur, formateur-consultant, formateur coordinateur, professeur en centre de formation pour adultes, formateur de formateurs, responsable ingénierie de la formation professionnelle

- **Professionnels du conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle** : accompagnateur reconversion professionnelle, chargé de mission emploi formation, chargé de projet d'insertion professionnelle, chargé de projet emploi, chargé de relations entreprises, conseiller emploi, conseiller pôle emploi, consultant emploi formation, conseiller-consultant en création d'entreprise, conseiller en reclassement professionnel, coordonnateur emploi formation

- **Professionnels de l'orientation professionnelle**: chargé de bilan professionnel, conseiller d'orientation professionnelle, conseiller d'orientation en formation, intervenant en bilan professionnel.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

M1501 : Assistanat en ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'accès à la certification repose sur la validation des 7 UE suivantes :

UE 1 : Relations « travail-insertion-formation » (10 ECTS)

UE 2 : Diagnostics territoriaux et analyse des besoins (10 ECTS)

UE 3 : Dynamique « expérience-compétence » et apprentissage (10 ECTS)

UE 4 : 2 parcours au choix (10 ECTS) :

o Parcours « Ingénierie de dispositifs »

o ou Parcours « Ingénierie pédagogique »

UE 5 : Analyse et valorisation du parcours professionnel (5 ECTS)

UE 6 : Stage ou activité en entreprise (7 ECTS)

UE 7 : Projet Tuteuré/Mémoire (8 ECTS)

Les évaluations des UE 1, 2, 3, 4, et 5 s'opèrent par contrôle continu alors que celle de l'UE 6 se déroule en situation professionnelle et celles de l'UE 7 par la rédaction d'un mémoire.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL > Offre de formation

Université de Lorraine

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Metz

Historique de la certification :

Certification précédente : Gestion des ressources humaines spécialité Métiers de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement